



Halte à la répression en Kanaky ! Stop à la recolonisation ! Indépendance !

Le 14 mai dernier, le gouvernement français lançait une nouvelle offensive contre le peuple kanak. Après des mois de mobilisations pacifiques, le vote du dégel du corps électoral constitue une nouvelle provocation et confirme la recolonisation du territoire amorcée depuis 2021. Face à la révolte, comme par le passé, l'État français pratique une politique de répression féroce.

Le soulèvement d'un peuple

Darmanin a taxé les militantEs indépendantistes de la CCAT (Cellule de coordination des actions de terrain), de « voyous », de « mafieux », « non politiques »... C'est un procédé rodé des États impérialistes de criminaliser et disqualifier les coloniséEs. Mais la mobilisation en Kanaky est populaire. Des grèves dans plusieurs secteurs et des opérations de barrages filtrants ont paralysé le pays. Le mouvement est particulièrement fort dans la jeunesse qui se mobilise depuis plusieurs semaines contre cette nouvelle dépossession coloniale, mais aussi contre les discriminations racistes et sociales quotidiennes.

Trente ans après les accords de Nouméa, les inégalités sont abyssales. À compétences égales, ce sont les métropolitains qui occupent les emplois au détriment des travailleurEs kanaks. Véritable racisme systématique, cette hiérarchisation sociale est totalement revendiquée par les loyalistes qui veulent maintenir cet ordre colonial. Cette « Légalité coloniale, cet "Ordre républicain", permet toutes les injustices », écrivait le leader indépendantiste kanak Éloi Machoro assassiné en 1985 par le GIGN.

Une répression coloniale tous azimuts

La Kanaky est dans la liste des territoires de l'ONU qui sont des territoires à décoloniser. Mais pour l'État français, renoncer à sa colonie, c'est renoncer à 30% des ressources mondiales de nickel, aux ressources maritimes et à la position géostratégique du territoire pour assurer ses opérations militaires !

L'Etat français opprime et réprime le peuple kanak depuis plus de 170 ans, tentant de le rendre minoritaire en le diluant toujours davantage dans un corps électoral élargi. Quand les manipulations démocratiques ne passent pas, c'est le choix d'une répression féroce qui préside. Couvre-feu, État d'urgence, répression dans le sang, vagues d'arrestations... C'est le vrai visage de l'État colonial qui a déployé un important dispositif de gendarmes, de CRS, du GIGN, du RAID relayé sur place par les milices loyalistes caldoches. L'histoire de la colonisation française en Kanaky est jalonnée de massacres. Les accords de Matignon en 1988, consolidés par ceux de Nouméa en 1998, censés assurer le droit à l'autodétermination du peuple kanak, sont piétinés par Macron. L'État colonial français ne sera jamais l'allié des Kanaks.

Le combat des Kanaks est celui de tous les oppriméEs

Face à cette nouvelle provocation du gouvernement français, il faut démonter le discours colonial qui à longueur de médias décrédibilise et délégitime la révolte des Kanaks. Des mobilisations à l'initiative du Collectif Solidarité Kanaky, dont nous sommes partie prenante, sont organisées un peu partout. L'ensemble du mouvement ouvrier et de la jeunesse doit se solidariser avec le peuple kanak pour peser sur notre propre impérialisme.

Nous exigeons le retrait du projet de loi sur le dégel du corps électoral, la libération des prisonniers politiques, l'abandon des poursuites pour les inculpés, mais aussi le respect du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple kanak avec l'ouverture de discussions pour un processus de décolonisation. Des Kurdes aux Palestiniens, la lutte des Kanaks est celle de tous les peuples opprimés dans le monde.

Orléans le 27 mai 2024

Après l'Espagne, la Norvège et l'Irlande, la France doit reconnaître, maintenant, l'État de Palestine !

Ce mercredi 22 mai 2024 marque une nouvelle avancée en faveur des droits du peuple palestinien et du droit international.

En « étroite coordination », selon les propos du premier ministre norvégien, trois États européens et non des moindres, l'Espagne, la Norvège et l'Irlande, accompagnés de la Slovénie et de Malte, ont décidé d'accorder la reconnaissance de leur pays à l'existence d'un État palestinien.

« Une reconnaissance ne peut plus attendre une solution de paix » a déclaré le Premier ministre norvégien, lors d'une conférence de presse à Oslo. Simon Harris, Premier ministre irlandais, a quant à lui salué un « jour historique et important pour l'Irlande et pour la Palestine ». Pour son peuple, les cicatrices du colonialisme britannique sont encore vivaces. La semaine dernière, le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez avait déjà fait savoir qu'il annoncerait la date de la décision de Madrid.

Après la demande du président de la Cour pénale internationale de prononcer des mandats d'arrêt internationaux contre Benyamin Netanyahu, premier ministre d'Israël, et Yoav Gallant, son ministre de la défense pour crimes de guerre et crimes contre l'Humanité, c'est un pas de plus qui est franchi : 146 des 193 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) reconnaissent aujourd'hui l'État palestinien.

Il ne peut y avoir de paix réelle pour les peuples de la région sans la reconnaissance effective du droit à l'autodétermination du peuple palestinien, ce qui passe par le premier des droits nationaux : avoir un État.

Le droit à l'autodétermination du peuple palestinien ne saurait s'exercer complètement sans l'application du droit au retour des réfugié·es.

Quant à la France, elle s'était prononcée en 2012 à l'Assemblée générale de l'ONU en faveur de cette reconnaissance. L'Assemblée nationale et le Sénat ont demandé en 2014 au président de la République de le faire. Elle aurait pu ainsi jouer un rôle moteur d'entraînement auprès de ses partenaires européens. Mais François Hollande avait alors préféré répondre qu'il le ferait « le moment venu »... Moment qui ne vint jamais.

L'État de Palestine attend toujours, 76 ans après l'admission d'Israël aux Nations unies ! Ce deux poids deux mesures doit cesser. Israël ne peut pas s'opposer à cette reconnaissance, il n'a aucun droit de le faire, l'autodétermination du peuple palestinien n'est pas de son ressort.

Pour Israël, la reconnaissance serait une prime au terrorisme est purement grotesque : en quoi amorcer une solution politique à une oppression de plus de 76 ans serait une prime au terrorisme ? C'est un pas vers la paix et la justice.

Quant à Stéphane Séjourné, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, pour lui, ça n'est pas le bon moment. Ça n'est jamais le moment de contrarier « l'ami Bibi ». Comme pour François Hollande, on se demande quand ce bon moment viendra ! Quand il y aura 100 000 morts à Gaza, 2000 en Cisjordanie ? Quand il y aura 20 000 prisonniers politiques palestiniens ? Quand Israël aura annexé la Cisjordanie, expulsé plus de deux millions de Palestiniens et recolonisé Gaza ?

Le moment est au contraire venu d'arrêter Israël dans son entreprise d'effacement du peuple palestinien et de tout faire pour parvenir à l'égalité des droits pour les Palestiniens où qu'ils se trouvent.

Reconnaitre l'État de Palestine, c'est la première étape vers la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, c'est reconnaître la valeur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, face au fait accompli et contre la loi du plus fort.

Il est vrai que la France cogne sur les coloniséEs en Kanaky alors pourquoi aider les Palestiniens coloniséEs par Israël !

NPA

RÉUNION PUBLIQUE
CENTENAIRE
DE LA MORT DE LÉNINE

AVEC
GUILLAUME FONDU
AUTEUR DE
«QUE FAIRE DE LÉNINE?»
aux Éditions Critiques

SAM. 1^{er} JUIN | 14H

ORLÉANS
SALLE DES CHATS FERRÉS
3bis RUE DES CHATS FERRÉS

X @ NPA OFFICIEL
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE.ORG
NPA45@SFR.FR / NPA45.ORG